

## Projet d'usine de recyclage moléculaire des plastiques d'Eastman en Normandie

*Point sur la situation du terrain*

Les études de sol

Eastman se trouve actuellement dans une phase préalable à l'ouverture de la **phase administrative d'enquête publique** où seront instruites les **demandes d'autorisation environnementales** du maître d'ouvrage, par les services préfectoraux de la région Normandie. Afin de préparer le dossier de demande d'autorisation, des études sont actuellement réalisées par les bureaux d'étude *Arcadis* et *Technip* (ex : faune & flore ou pyrotechnie).

Les études de sol envisagées sont littéralement **distinctes de la phase de travaux**, qui devrait s'ouvrir en 2024 et qu'Eastman ne peut initier sans obtention d'autorisation au préalable par les services de l'Etat. Les études détaillées ci-dessous visent strictement à évaluer les propriétés et le potentiel du terrain de l'usine d'Eastman. Elles **s'ouvriront lundi 19 juin 2023 pour se clore à la fin du mois d'août 2023**.

Ces études sont menées en coordination et concertation avec l'ensemble des parties-prenantes concernées par les aspects réglementaires du projet : les services de l'Etat (DREAL, Préfecture, etc.), Caux Seine Agglomération et le secteur agricole. S'inscrivant dans une démarche de **responsabilité assumée d'Eastman** dans le cadre des travaux à venir, les investigations visent à mesurer les impacts éventuels :

- ⇒ Sur **l'environnement** : impacts sur la faune et la flore, zones à fort intérêt biologique, etc.
- ⇒ Sur **l'activité économique** : les travaux devront être réalisés en concertation avec l'agriculteur exploitant du terrain d'emprise et seront accompagnés de compensations aux pertes éventuelles ;
- ⇒ Sur les **nuisances** possibles : bruits, émissions diverses, trafic, etc.

### Les études de sol

Les études de sol, réalisées par le cabinet GINGER CEBTP (bureau d'études géotechniques), ont 2 objets principaux :

1. Déterminer les **caractéristiques mécaniques des terrains** qui seront amenés à supporter une construction ;
2. Évaluer les **risques naturels recensés dans l'environnement autour du terrain** et les **impacts que cela pourrait avoir sur la future** construction.

Ces études se dérouleront selon la typologie et le calendrier suivant :

- **En 4 phases du 19 juin au 5 août - essais pénétrométriques statiques** : les essais consistent à enfoncer dans le sol, à vitesse constante une **pointe pénétrométrique au moyen d'un train de tiges de fonçage**. Au cours de la pénétration, des mesures de résistance et frottement sont effectuées, et les résultats enregistrés. Les résultats d'essais serviront à l'interprétation de la stratification, la classification du type de sol et **l'évaluation de ses paramètres géotechniques**.
- **En 3 phases, du 26 juin au 24 juillet – sondages carottés** : afin de déterminer précisément les niveaux de fondation en prélevant de façon continue le sol tel qu'il est dans son état naturel. Les échantillons sont ensuite conditionnés puis acheminés pour **identification et essais mécaniques**.
- **En 4 phases, 19 juin au 24 août – sondages pressiométriques** : pour établir **le dimensionnement des fondations de l'usine**. C'est un essai de chargement du sol qui mesure à la fois une caractéristique de déformabilité, le module pressiométrique, et une caractéristique de résistance du sol, la pression limite.

Le dépouillement des données sera effectué en continu, et des essais en laboratoire exploiteront également les données recueillies. Eastman partagera les résultats des études avec le public.

### Calendriers des demandes d'autorisations des études

#### Retroplanning de la phase administrative de demande d'autorisation :

- **Décembre 2023** : ouverture de l'enquête publique sous l'autorité d'un commissaire enquêteur ;
- **Août-octobre 2023** : Instruction des demandes d'autorisations par les services de l'Etat ;
- **Fin-juillet 2023** : ouverture de la phase d'instruction des demandes d'autorisations environnementales.

#### Retroplanning des études sur le terrain :

- **Premier trimestre 2024** : lancement des travaux de construction de l'usine ;
- **Du 19 juin au 24 août 2023** : Géotechnique lance les études *in situ* pour connaître les propriétés du sol, utile à l'implantation de l'usine.

#### Retroplanning global du projet :

- **2026** : mise en service de l'usine ;

- **Premier trimestre 2024** : octroi du permis environnemental et lancement des travaux de construction ;
- **Second semestre 2023** : envoi des demandes d'autorisations et de permis aux services de l'Etat.